

omnisports

« Toutes les strates sont touchées »

Vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine chargée des sports, Nathalie Lanzi évoque la situation actuelle, marquée par les enjeux économiques.

Quel est l'état des lieux de la situation à l'heure actuelle ?

« D'abord, je pense que le sport est une priorité régionale, contrairement à ce que dit la ministre. Nous devons être là pour accompagner le monde associatif dans sa globalité, dont celui du sport, qui irrigue les territoires et l'ensemble des acteurs, y compris les bénévoles. On doit lui donner des éléments de langage sur le confinement et l'après-confinement. On a débloqué un fonds de soutien de 5 millions d'euros, et le plus grand nombre de dossiers porte sur les clubs sportifs. On n'a pas de visibilité, parce qu'on leur demande de nous donner le maximum de pièces comptables. Mais il ne faut pas que certains s'engouffrent dans cette aide parce qu'ils avaient une mauvaise trésorerie en décembre.

L'aide peut aller jusqu'à 20.000 €, mais elle n'est pas limitée à ce chiffre. Les dossiers sont en train d'être étudiés par les services des sports. Et il y a une chose à laquelle nous tenons, le président et moi-même, c'est qu'il y ait un appel de chaque agent instructeur à chaque structure. Il y a un

échange avec l'ensemble de nos acteurs, et chacun est appelé. L'aide est donc financière, logistique, mais aussi morale, pour mieux comprendre et préparer l'après. »

« Je suis inquiète pour les clubs pros »

Ce plan de soutien est-il indépendant du club concerné ?

« Au mois de mars, on a voté indépendamment toutes les aides au milieu sportif sans se poser de question. Là, sur les échéances qui arrivent, ce sera du cas par cas. On essaie de voir ce qu'il manque à chaque manifestation et de pallier les frais engagés. Pour la rentrée, il y aura toujours l'aide aux ligues, aux sportifs de haut de niveau, aux structures et à l'investissement. Il y a la période de confinement, mais le milieu sportif n'est pas abandonné pour autant, bien au contraire. Et par-ci pour l'UNSS, car je n'oublie pas le sport dans les lycées. »

Qu'en est-il des clubs



Nathalie Lanzi estime que l'avenir du sport est un sujet majeur.

(photo archives NR)

concernés par une montée ou une descente et qui pourraient être en difficulté ?

« Les clubs nous appellent pour savoir comment ils seront financés à la rentrée. Leur complexité, c'est la perte de partenaires

Les départements n'oublient pas le sport

Le Loir-et-Cher maintient les subventions

Au mois de décembre 2019, le conseil départemental de Loir-et-Cher a alloué 9 millions d'euros aux 443 associations existantes, tous secteurs confondus. Des aides versées dès le mois de janvier 2020 « pour ne pas que les associations se retrouvent avec des problèmes de trésorerie », explique le président du Département Nicolas Perruchot.

« Sur les 300 structures dans le domaine du sport et de la culture, dont 80 % sont des associations sportives, 154 sont particulièrement impactées par la crise à travers les événements qu'elles n'ont pas pu organiser, poursuit Nicolas Perruchot. Nous maintenons leurs subventions pour un total d'un peu plus de deux millions d'euros. On fait comme si l'année était normale. »

Une réflexion supplémentaire sera menée au cas par cas autour de certaines structures associatives qui emploieraient des salariés ou auraient des billetteries en temps normal.

L'Indre au diapason

750, c'est le nombre de petites associations – y compris les clubs sportifs – que compte l'Indre. Qu'elles se rassurent : la crise sanitaire ne poussera pas le Département à raboter leurs subventions. « La dotation de



Habitué à remplir Grenon, « le TVB a une perte sèche de 100 à 130.000 € sur les matchs annulés », estime Xavier Dateu.

(photo archives NR, Julien Pruvost)

fonctionnement dont bénéficient les associations sportives et culturelles sera maintenue », indique le président du conseil départemental Serge Descout.

Seul club professionnel de l'Indre, la Berrichonne de Châteauroux conservera intacte sa subvention pour la saison (220.000 €). Quant aux manifestations partiellement réalisées ou totalement annulées (Tour de l'Indre des sports, Nagez grandeur nature), ce sera du cas par cas. « Si des dépenses ont été faites, on dédommagera mais on regardera dossier par dossier, précise Serge Descout. Nous se-

ront aux côtés de ces associations pour qu'elles puissent repartir la saison prochaine. »

L'Indre-et-Loire inquiète pour ses clubs

Le Département d'Indre-et-Loire maintient ses subventions aux associations (1.600 sportives environ). « Les subventions pour la saison 2019-2020 ont été votées et payées », assure Xavier Dateu, conseiller départemental chargé des sports.

La Touraine verse aussi « la totalité des subventions prévues pour les événements sportifs et culturels reportés avant le 31 dé-

cembre 2020 », et maintient son soutien financier « aux manifestations annulées, pour prendre en charge une partie des frais déjà dépensés ».

Mais Xavier Dateu reste inquiet pour nombre d'associations et pousse un coup de gueule contre la ministre des Sports Roxana Maracineanu. « Quand elle dit que le sport n'est pas une priorité du gouvernement, c'est un scandale. Certains clubs sont en train de mourir et rien n'est fait par l'État. Il faut qu'il mette en place, avec l'aide des collectivités – car nous, on connaît nos clubs –, un fond de soutien pour compenser les lourdes pertes financières des clubs. »

Pas de changement dans la Vienne

Dans la Vienne aussi, le Département renouvelle son soutien aux clubs et manifestations sportives. Il n'y a donc pas de baisse des subventions à craindre : « Bruno Belin, le président du conseil départemental, a déjà assuré qu'il ne voulait pas ajouter de la difficulté à la difficulté, explique Pascale Guitter, vice-présidente en charge des sports. Les subventions seront maintenues la saison prochaine.

Et si certains clubs viennent à rencontrer des difficultés financières, nous verrons au cas par cas dans quelle mesure nous pourrions les aider. » Quant à

Comment va faire ce milieu sportif qui avait l'aide et le soutien d'entreprises, de TPE, de PME ? Et puis il y a le soutien auprès des bénévoles, parce qu'un club existe aussi grâce à eux. »

Cette annonce de la ministre, c'est quelque chose que vous ne comprenez pas ?

« Non, mais parce que je suis sur le terrain ! Certains sont hors-sol, et nous, on est sur le sol. Je suis inquiète parce que le sport est le plus grand corps social de la Nouvelle-Aquitaine. Cela représente 1,4 million de pratiquants. C'est toute l'animation de nos territoires, plutôt ruraux, mais aussi toutes les manifestations tout autour. Mais c'est aussi la préparation des sportifs de haut niveau qui s'arrête. Toutes les strates sont touchées. La volonté du président, c'est aussi la pérennité du soutien, et la recherche de solutions pour ne pas laisser les clubs seuls face aux inquiétudes. Et on ne doit pas oublier le sport féminin, ni le sport santé, sur lequel nous travaillons. »

Propos recueillis par Martial Debeaux

Les Deux-Sèvres ont agi dans l'urgence

Dès la première semaine d'avril, 2 millions d'euros ont été répartis sur 280 associations par le conseil départemental des Deux-Sèvres. « Nous ne pouvons laisser les associations seules face aux difficultés qu'elles rencontrent », juge Gilbert Favreau, président du Département.

En Deux-Sèvres, on compte 29 équipes de sport à l'échelon national. « Ce sont à elles que s'adressent en priorité ces versements anticipés, relaie Hélène Havette, en charge du sport, et nous avons conservé les aides pour les événements exceptionnels, même différés. Nous avons agi dans l'urgence, l'étude des différents dossiers, pour ajustement, viendra ensuite. »

Pour donner quelques exemples, selon une grille très codifiée, le Niort RC (rugby, Fédération 1) a ainsi reçu 26.875 €, le SA Moncontour (handball, NIF) 20.000 €, le VBP Niort (volleyball, N2M) 26.875 € et l'AS Niort (basket, N2M) 23.975 €.